IN SALAH : APRÈS LA RÉPONSE DE BOUTEFLIKA

Les citoyens partagés

Tout en saluant les mesures de développement local prises par Abdelaziz Bouteflika, au profit de la région d'In Salah, les citoyens sont restés suspicieux quant à la question d'exploration du gaz non-conventionnel. Les manifestants, qui occupent la rue depuis presque un mois, étaient hier partagés entre le gel ou la poursuite de la protestation.

Tant attendue, la réponse du président de la République à la population d'In Salah, qui manifeste depuis début janvier contre l'exploration du gaz de schiste dans la région, a été communiquée ce mardi, lors d'un conseil ministériel restreint. Abdelaziz Bouteflika n'a finalement pas renoncé à l'exploration de cette ressource largement décriée. Mais des mesures profitables à la région en matière de développement local ont été annoncées.

Il s'agit, entre autres, de la réalisation d'une ligne ferroviaire entre In Salah et Tamanrasset. Selon des sources locales, ces décisions ont plus ou moins absorbé la colère des contestataires.

La population est restée, toutefois, partagée entre le gel ou la poursuite des manifestations. «Les citoyens d'In Salah restent toujours suspicieux quant à l'exploration du gaz de schiste dans la région. Ils ont besoin d'être rassurés sur le risque que peut engendrer la fracturation hydraulique. La question qui taraude tous les esprits est de savoir si l'Algérie maîtrise réellement cette technique, et que la nappe phréatique ne sera pas menacée par la pollution chimique», indiquent les mêmes sources.

Le comité représentant les manifestants devait justement communiquer hier, en fin d'après-midi, la décision de poursuivre ou non les manifestations contre le premier forage expérimental de Tidikelt, à 25 km du chef-lieu de daïra. Il s'agit du même comité qui a rencontré le 18 janvier dernier l'émissaire du président de la République, le Dg de la Sûreté nationale, Abdelghani Hamel. Ce dernier avait, pour rappel, promis de porter les préoccupations de la population à Abdelaziz Bouteflika. Les représentants des manifestants ont exigé une réponse par le biais des médias.

Le passage du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, à la télévision nationale, le 21 janvier, pour rassurer n'a pas permis de mettre fin à la contestation. Les manifestations se sont poursuivies jusqu'à avant-hier, mardi. C'est aujourd'hui, jeudi, que la situation devra se clarifier. Poursuite de la manifestation ou non ?

Mehdi Mehenni

MALGRÉ LES NOMBREUX GRIEFS RETENUS CONTRE LA COMPAGNIE

Les bons chiffres d'Air Algérie

La Compagnie nationale Air Algérie qui a fait couler, l'année dernière, beaucoup d'encre, a réalisé des performances commerciales jamais égalées. Longtemps critiqué pour diverses raisons (retards, crashs, prestations et services qui laissent à désirer, sans oublier la cherté des billets), le pavillon national, a, contre toute attente, enregistré quelques records en 2014. La preuve par les chiffres….

Photo : DR

Les résultats confortent la compagnie dans l'atteinte de ses objectifs annuels.

Salah Benreguia – Alger (Le Soir) - C'est une année exceptionnelle pour Air Algérie. 2014 est également l'exercice de réalisation des records. Cette compagnie aérienne a même dépassé, pour la première fois de son histoire, les 5 millions de passagers, dont 2 millions de personnes transportées sur le réseau France grâce à sa fidèle clientèle, apprend-on au niveau de cette compagnie. Mieux, celle-ci a augmenté son capital social de 40% avec ses propres moyens financiers…

Dans un contexte de concurrence exacerbée par la présence de 21 compagnies, Air Algérie a connu en 2014 un bon niveau d'activité avec un trafic passage international en hausse de 15% par rapport à 2013. L'activité passage à l'international a poursuivi son développement pour la 5e année consécutive (+15% en 2014, +10% en 2013, +17% en 2012, + 11% en 2011 et +5% en 2010).

En 2014, les réseaux France, Europe ont enregistré des taux de croissance respectifs de 17% et 19%, détaille notre source, alors que la ligne Montréal a augmenté de 10%. Les incertitudes géopolitiques ont ralenti la croissance du trafic sur le réseau Maghreb/Moyen-Orient (+6%) et le réseau Afrique (+3%). Le réseau Asie, «ligne Pékin», a connu, lui aussi, le développement le plus rapide avec plus de 42%. Le trafic sur le réseau domestique a continué à progresser (+4% de passagers transportés), confirmant les potentialités de croissance du marché.

Les opérations omra et hadj se sont déroulées dans de bonnes conditions, précise notre source. Toujours dans le chapitre des performances, le coefficient d'occupation s'est amélioré sur les réseaux France, Canada et domestique, avoisinant ou dépassant les 68%. Il a atteint 71% sur la ligne Alger-Montréal-Alger, alors qu'il est de l'ordre de 69,6% sur le réseau Maghreb/Moyen Orient. Pour ce qui est de la ligne Alger-Pékin-Alger, ledit coefficient est de l'ordre de 53,4%.

Par ailleurs, le coefficient d'occupation global de la compagnie s'est amélioré d'un point (67,3% en 2014 contre 66,3% en 2013). Pour les responsables de cette compagnie, afin de mieux se positionner à l'international, Air Algérie a augmenté ses capacités sur les lignes et les réseaux à fort potentiel de croissance. Cette stratégie de développement devrait confirmer l'amélioration progressive des résultats et de la rentabilité de la compagnie. Cette stratégie concerne également le marché «Afrique» pour développer le hub international d'Alger.

Pour parvenir à ces résultats, la compagnie a développé tout au long des dernières années une dynamique commerciale et opérationnelle forte, notamment par le renforcement des vols et des capacités sur les réseaux en croissance et avec la mise en place d'une politique tarifaire attractive et anticipée. Ces résultats confortent la compagnie dans l'atteinte de ses objectifs annuels inscrits dans le PMTE 2013-2017.

S. B.

ALI BENFLIS, À PROPOS DES DÉCISIONS DU CONSEIL MINISTÉRIEL RESTREINT SPÉCIAL SUD :

«C'est un modèle parfait de la non-gouvernance»

Les décisions du Conseil ministériel restreint présidé par Abdelaziz Bouteflika mardi dernier ont suscité une réaction extrêmement vigoureuse de la part de l'un des leaders de l'opposition, Ali Benflis. Pour l'ancien chef du gouvernement, lesdites décisions «resteront dans nos annales politiques comme le modèle parfait de la non-gouvernance». Tout simplement. Benflis conteste, dans un communiqué rendu public hier mercredi, et la forme et le contenu en plus du timing. Bref, le tout.

Kamel Amarni - Alger - (Le Soir) - Pour l'ancien concurrent de Bouteflika aux dernières présidentielles, «ces décisions révèlent avant tout la légèreté et l'improvisation inacceptables dans la gestion des affaires les plus sensibles y compris celles qui concernent la stabilité du pays, la crédibilité de l'État et la cohésion de la nation». Benflis, fidèle à sa stratégie de communication qui consiste à cibler prioritairement, voire exclusivement Abdelaziz Bouteflika ainsi que son état de santé, enfonce encore une fois le clou là où ça fait mal : «Les fondations mêmes de notre Etat national sont désormais mises régulièrement à rude épreuve par un sommet de l'Etat vacant qui condamne le gouvernement à la léthargie et jette sa propre disqualification sur l'ensemble des autres institutions de l'Etat».

Et en l'occurrence, «le communiqué du Conseil ministériel restreint n'est significatif de rien d'autre que de l'état de dégradation avancée et dangereuse auquel est parvenu un régime politique dont l'illégitimité, la perte de crédibilité, l'inaction et le désarroi prennent, de jour en jour, les proportions d'une véritable menace à l'existence de l'Etat national».

L'ancien secrétaire général du FLN trouve que le contenu de ce communiqué «d'une incohérence et d'une légèreté sans précédent» en ce qu'il ramène toute la crise du Sud «à un simple et banal malentendu.

Une telle lecture est d'abord inquiétante car elle révèle que nos gouvernants n'ont pas pris la véritable mesure de la gravité de ce foyer de tension qu'ils ont eux-mêmes créé (...) cette lecture est enfin affligeante car des autorités politiques diligentes, vigilantes et performantes ne prennent pas près d'un mois pour procéder au règlement d'un malentendu d'une telle insignifiance, s'il en était réellement un».

Benflis conteste également l'argument officiel affirmant que ce dont il s'agit à Ahnat (In Salah) «n'est rien d'autre qu'une expérimentation. En effet, nulle part dans le communiqué du Conseil des ministres du 24 mai 2014 ayant donné le feu vert à l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste, il n'est question d'expérimentation».

Cela, en plus du fait, relèvera encore Benflis, que «l'expérimentation n'ayant plus lieu d'être puisque les responsables concernés ont affirmé à plusieurs occasions que la technologie d'extraction du gaz de schiste était parfaitement maîtrisée».

Aussi, estimera-t-il, les mesures annoncées, y compris la création de wilayas déléguées, «tardivement, dans la précipitation et sous une pression citoyenne devenue irrésistible, sont loin de répondre à cet objectif» de règlement de la crise.

K. A.

Photo : DR

IL A RENCONTRÉ HIER LE PRÉSIDENT DE L'APN

Haddad veut la révision de certaines dispositions de la LFC 2015

Le nouveau président du FCE semble ne pas perdre de temps. Après s'être entretenu avec nombre de membres de l'exécutif, il se tourne vers l'instance législative. C'est dans ce sens que Ali Haddad a eu, hier mercredi, une entrevue avec le président de l'APN, Mohamed Larbi Ould-Khelifa. L'occasion pour le patron des patrons du pays de faire la plaidoirie du patronat concernant un certain nombre de préoccupations. Dont l'uniformisation de l'IBS pour les producteurs et les importateurs à hauteur de 23% consacrée dans la loi de finances de l'année en cours, qui n'est pas du goût du FCE au même titre que d'autres impôts et taxe. Ce qui fait dire à nombre de patrons que le gouvernement «ne donne aucun signal positif à investisseur».

A ce sujet, le patron de l'ETRHB a sollicité de Ould-Khelifa de «rectifier le tir» lors de la prochaine loi de finances complémentaire. Doléance à laquelle ses «interlocuteurs parlementaires» se seraient montrés «sensibles» et «prêts à revoir ce point-là qui «pèse sur l'entreprise algérienne».

Les deux vis-à-vis ont convenu de l'installation d'une commission mixte qui aura à se retrouver mensuellement, comme celles mises sur pied avec bien de départements ministériels.

M. K.